



DELIBERATION n° 2016 – 33

Engagement du PNV dans le programme ALCOTRA

Le Conseil d'administration du Parc national de la Vanoise,

Réuni le 23 novembre 2016 à Chambéry, sous la présidence de Monsieur Laurent TRESALLET, Président du Conseil d'administration, le quorum étant atteint ;

Vu l'avis positif du Bureau du Conseil d'administration émis le 20 octobre 2016,

Après en avoir délibéré,

- **Il est attendu du Conseil d'administration qu'il confirme l'engagement définitif du PNV dans le programme.**
- **Donne mandat au président du CA et à la directrice de l'établissement du Parc national de la Vanoise :**
 - **pour ajuster la maquette financière avec les autres partenaires du programme suite à l'allocation financière définitive fixée par l'UE**
 - **pour signer la convention de mise en œuvre du programme avec l'UE et les différents partenaires français et italiens.**

La directrice de l'établissement public du Parc national de la Vanoise est chargée de l'application de la présente délibération, qui sera publiée au recueil des actes administratifs de l'établissement public du Parc national de la Vanoise et fera l'objet de toutes les mesures de publicité prévues par l'article R. 331–35 du code de l'environnement.

Adopté à Chambéry, le 23 novembre 2016

Le Président du Conseil d'administration,

Laurent TRESALLET